

Décision

Générale

colonial

Décision n° 547 26/05/1952

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
26 mai 1952

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1952

Date du numéro
1 juillet 1952

TEXTE INTÉGRAL

Un congé proportionnel de cinq mois, pour en jouir dans la Métropole, est accordé à M. Revol-Bourgeois, instituteur de 4e classe du Cadre métropolitain en service détaché en Côte Française des Somalis. Une réquisition de passage par voie aérienne Djibouti-Paris et une réquisition par voie ferrée Paris-Vienne (Isère) seront délivrées à l'intéressé qui appartient au groupe III.